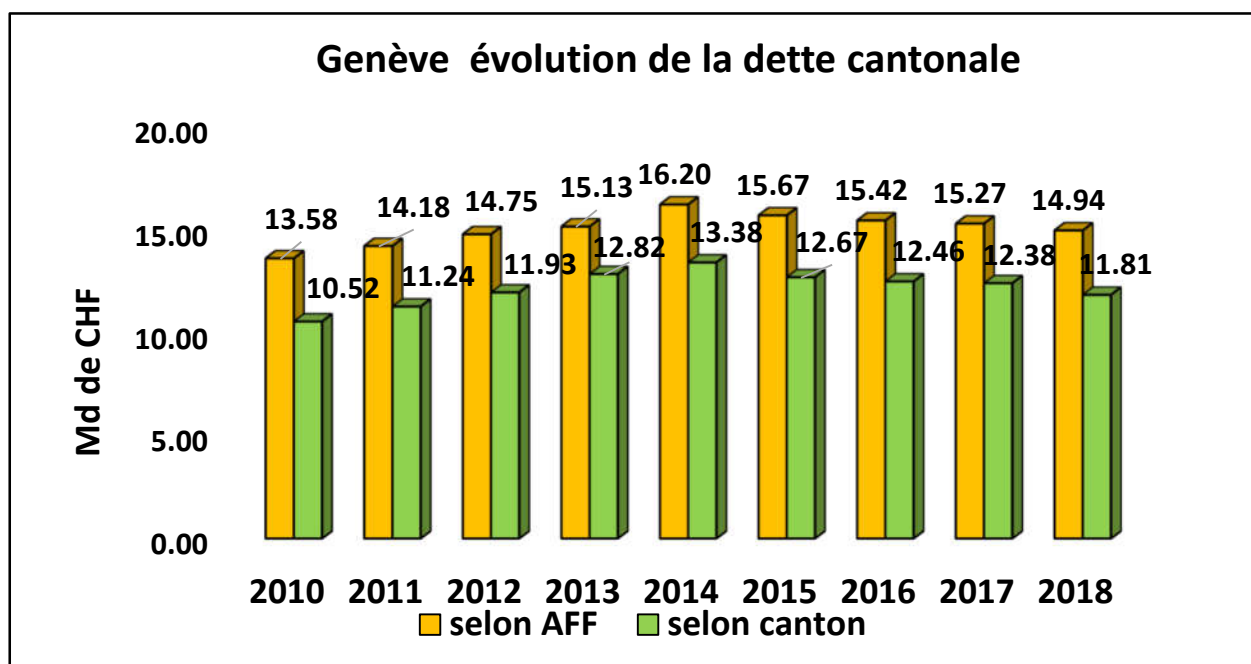


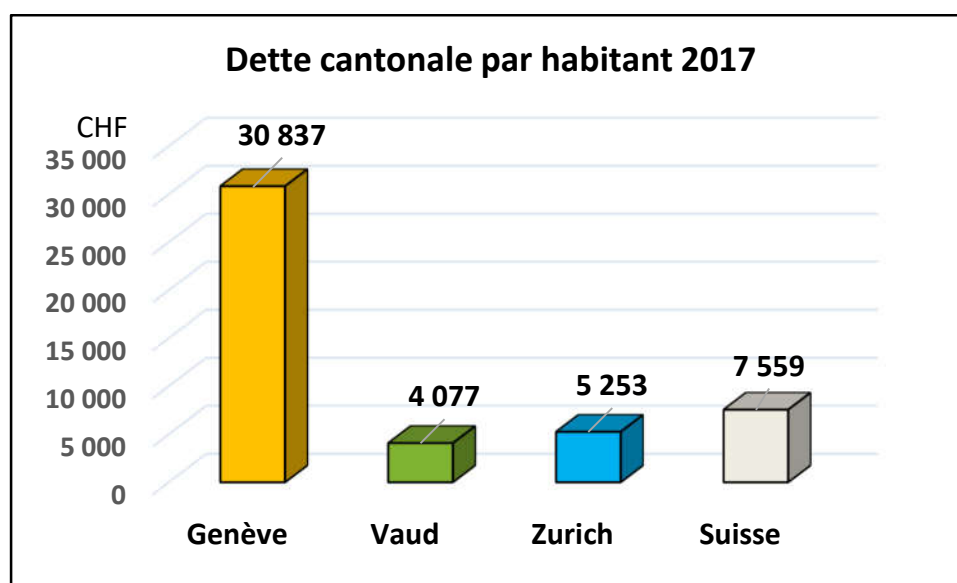
GENÈVE FINANCES PUBLIQUES

**DONNÉES DE 2017 ET 2018, LES DERNIÈRES ANNÉES DE DONNÉES PUBLIÉES À CE JOUR
PAR L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES FINANCES**

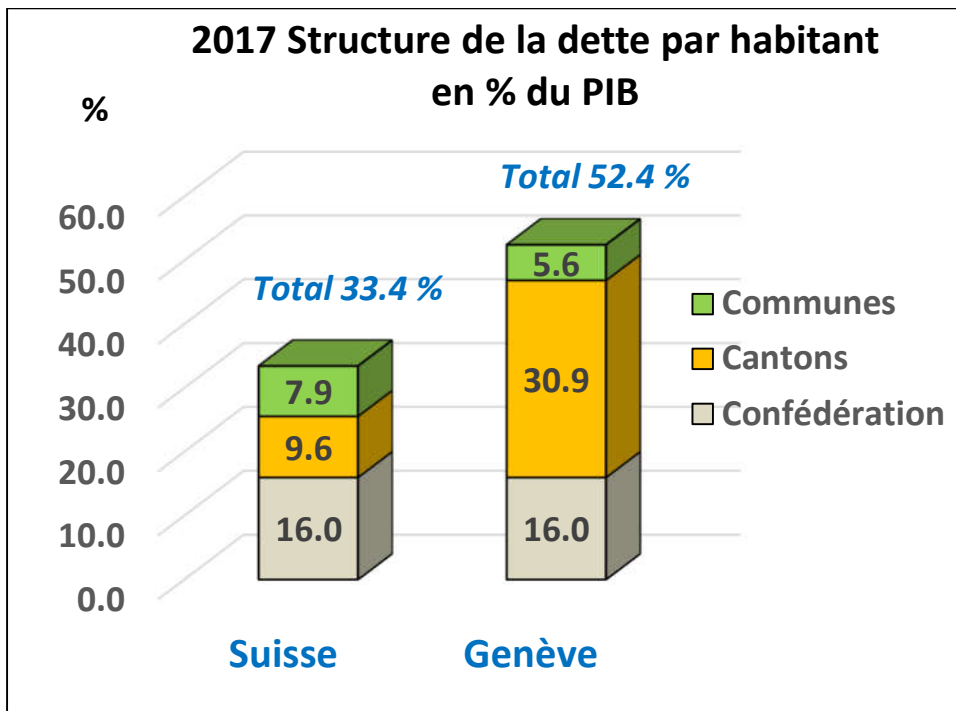
L'Administration Fédérale des Finances (AFF) et Genève diffèrent sur le montant de la dette du canton. L'AFF inclut toute la dette. Cette différence est relativement constante, de l'ordre de 2.5 à 3 Milliards de Fr. Elle provient peut-être d'une différence de méthode dans la comptabilisation du déficit de la caisse de pension cantonale.



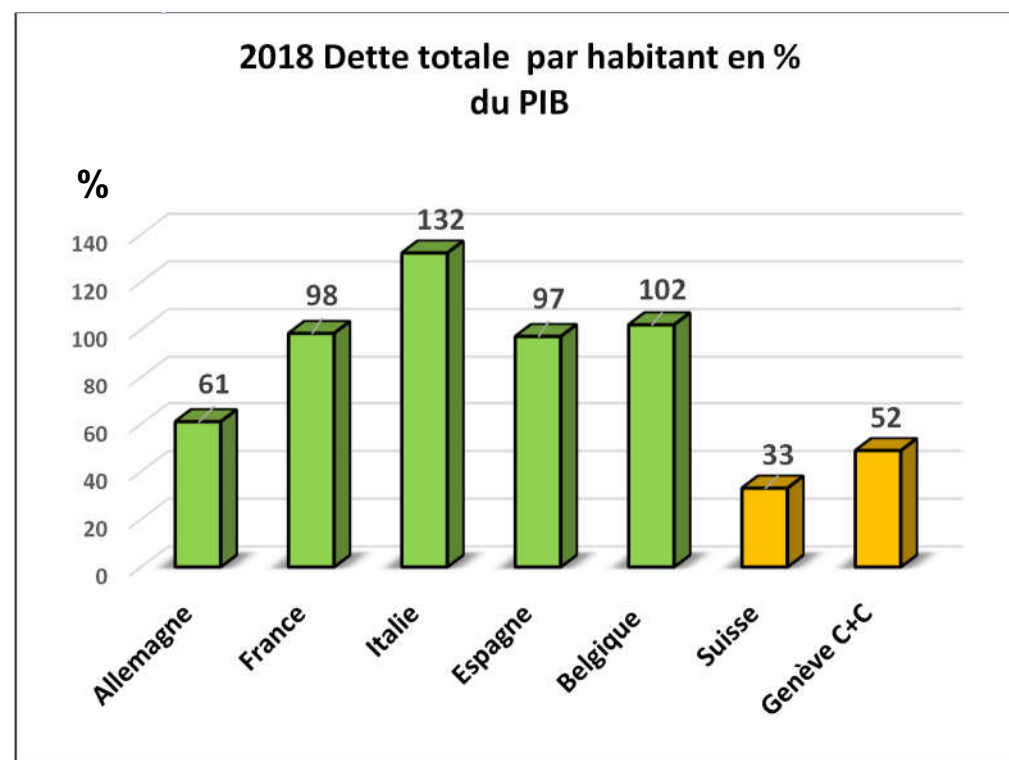
Le graphique suivant compare la dette par habitant du canton de Genève avec celles des cantons de Vaud, Zurich et la moyenne des cantons. Elle est à Genève 4 fois la moyenne des cantons, 6 fois celle de Zurich et 7½ fois celle de Vaud. Par rapport à 2015, la dette cantonale par habitant a diminué de 4.5% grâce à l'augmentation des revenus, alors que la moyenne des cantons reste pratiquement inchangée.



Comme les finances publiques seront fortement mises à contribution, suite à la crise du Corona virus, il est utile de s'interroger sur la dette totale de la Suisse par rapport à son PIB. Le graphique suivant pour l'année 2017 montre que la Suisse et même Genève devraient pouvoir supporter une augmentation substantielle de leur dette. Les 100 Mrd de CHF que, selon les spécialistes l'état devra dépenser pour relancer l'économie suisse, ne représentent qu'environ 15% du PIB de 2017 qui est de 670 Mrd de CHF.

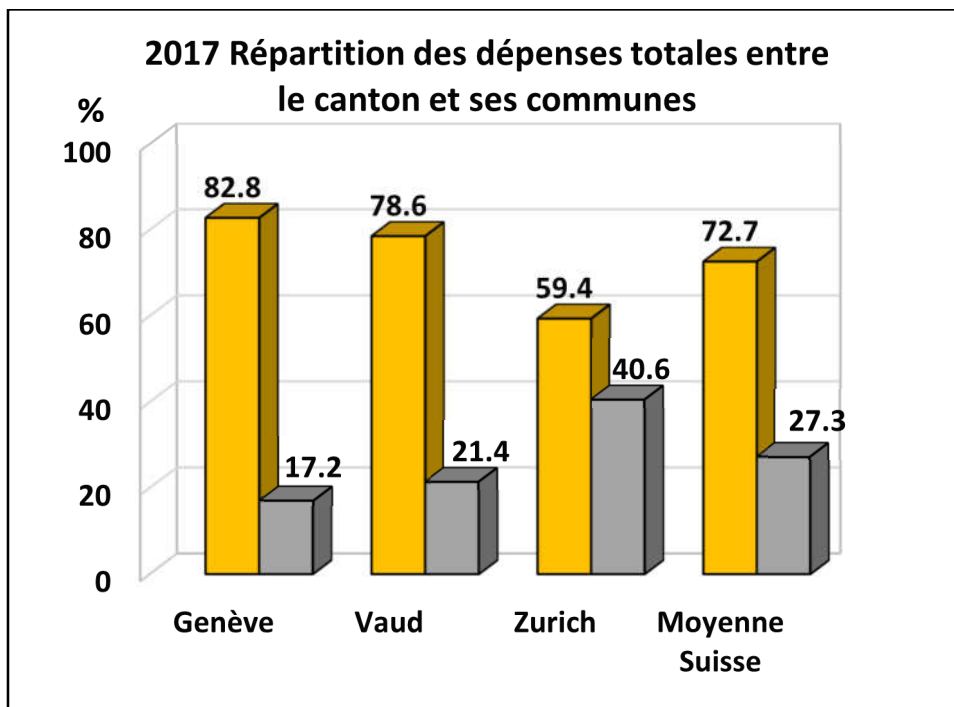


Le graphique suivant montre notre position vis-à-vis de celle des pays voisins. Les valeurs pour la Suisse sont de 2017 car la part des communes n'est pas encore disponible à ce jour, mais les valeurs partielles disponibles aujourd'hui tendent à montrer que la dette totale du canton et de la Suisse sera légèrement inférieure en 2018.

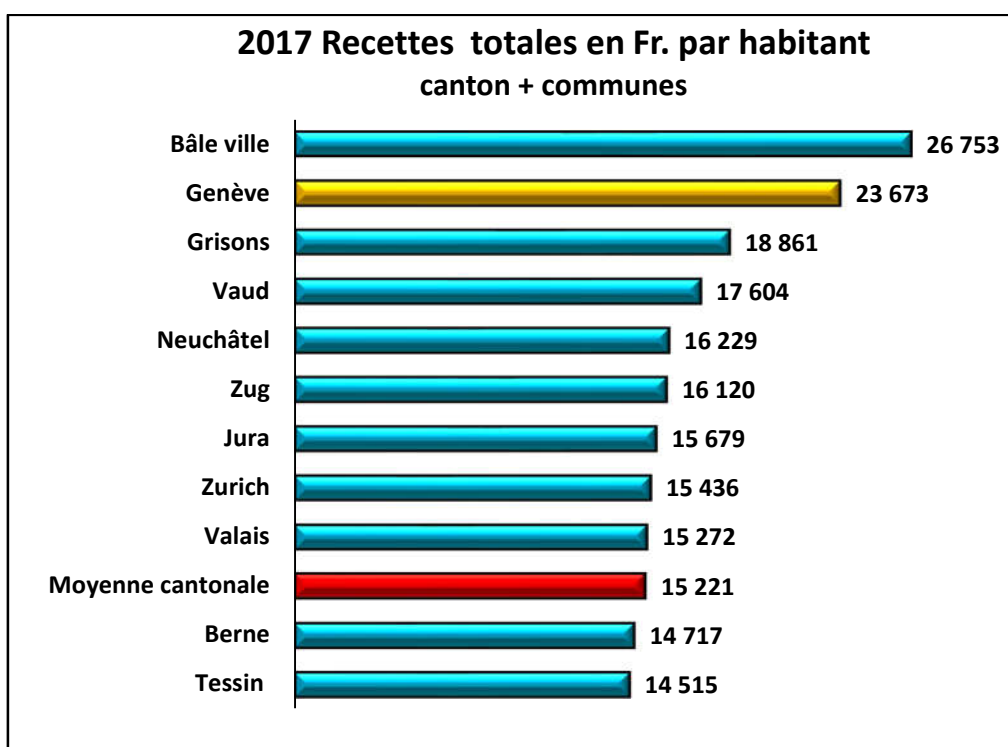


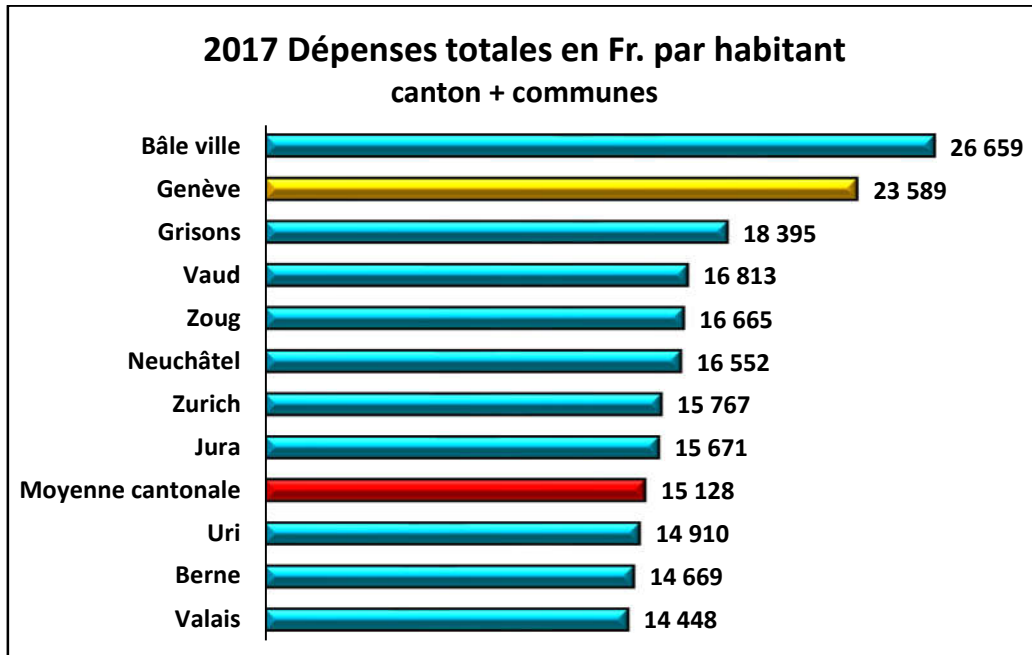
Pour une comparaison valable des finances publiques avec le reste de la Suisse il faut prendre en compte le cumul des tâches cantonales et communales. Car la répartition des tâches entre canton et communes varie fortement d'un canton à l'autre.

Ainsi à Genève le canton prend en charge 83 % des tâches publiques, alors que les autres cantons ne prennent en moyenne que 73 % de ces tâches. Le canton de Zurich n'en prend même que 59 %.

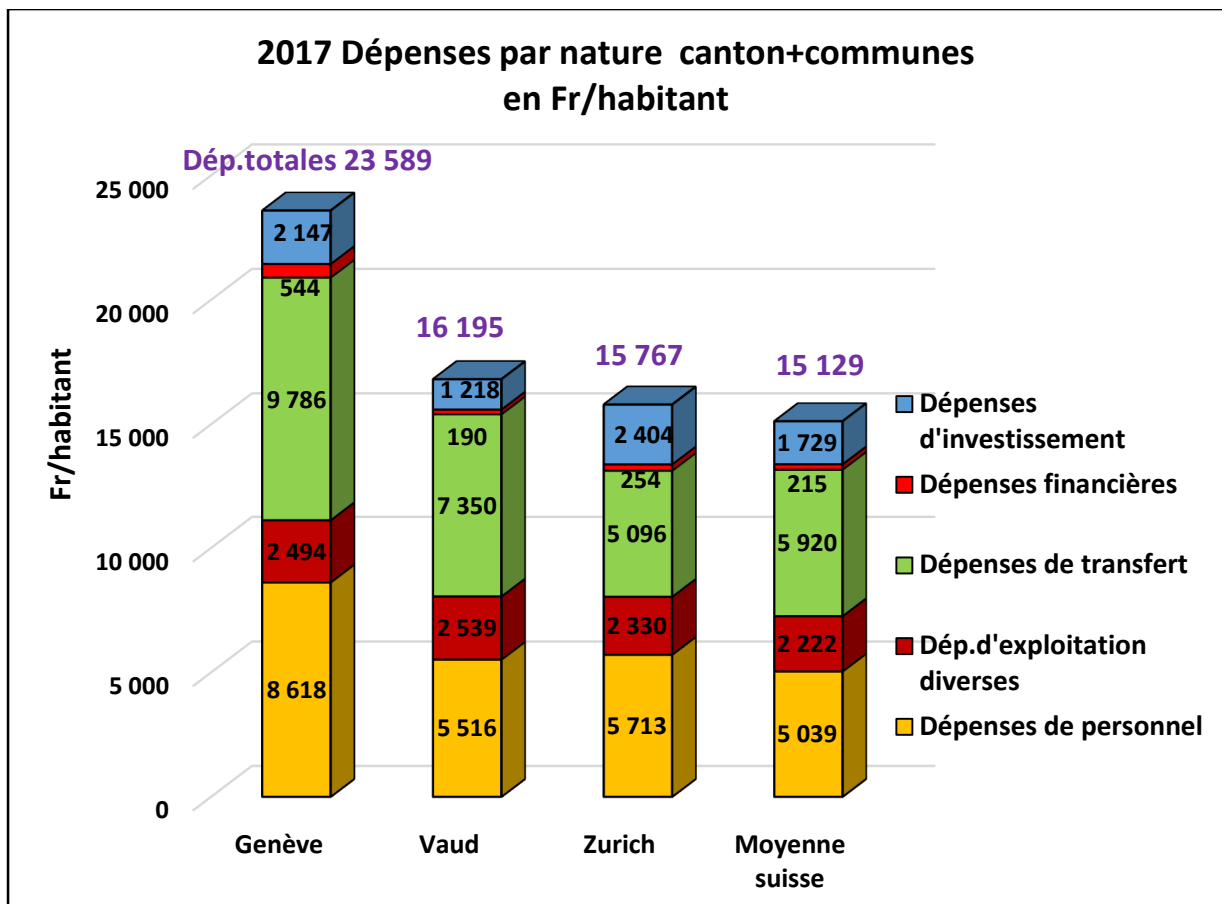


Les deux graphiques suivants présentent les 11 cantons ayant les recettes et les charges publiques les plus élevées. Le premier montre que cette fois c'est Bâle ville qui a les recettes par habitant les plus élevées de tous les cantons suisses, mais Genève suit de près. Par rapport à 2015 ses recettes et ses dépenses restent stables, comme de 2013 à 2015, ce qui représente un tournant par rapport aux années précédentes où les dépenses augmentaient régulièrement d'année en année.

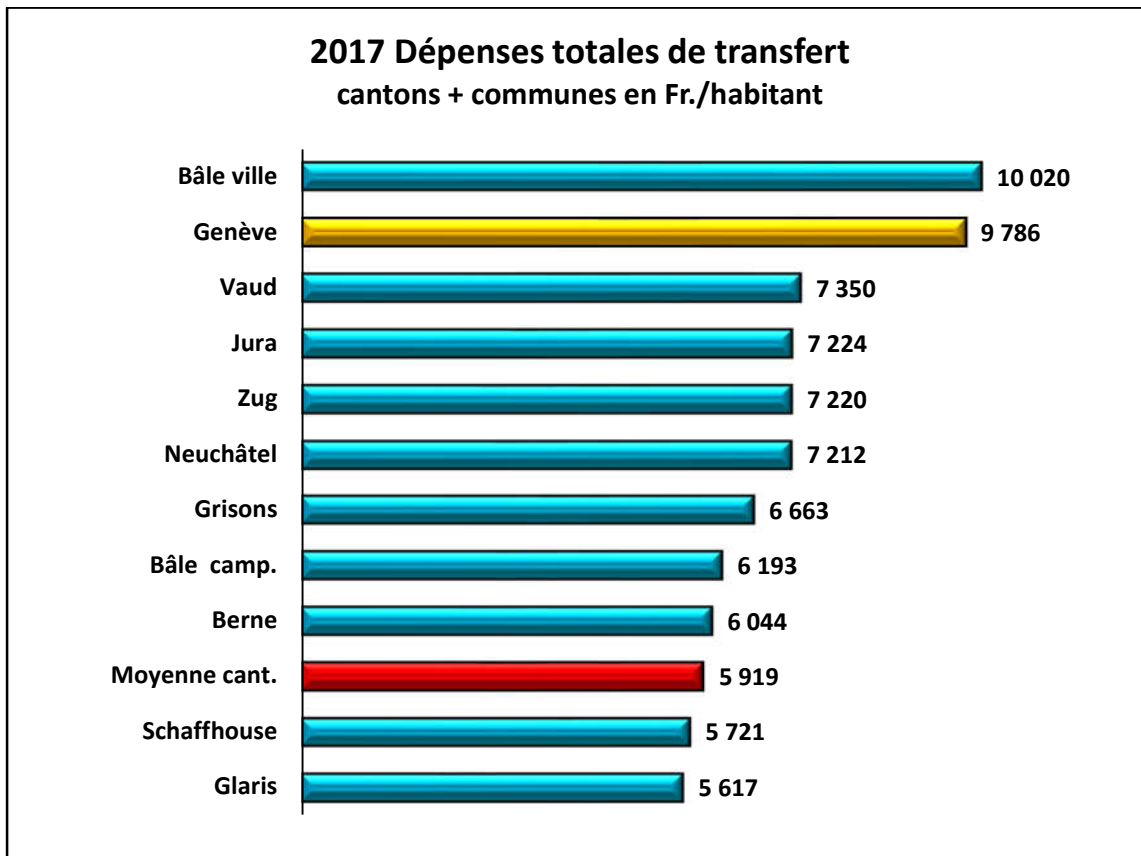




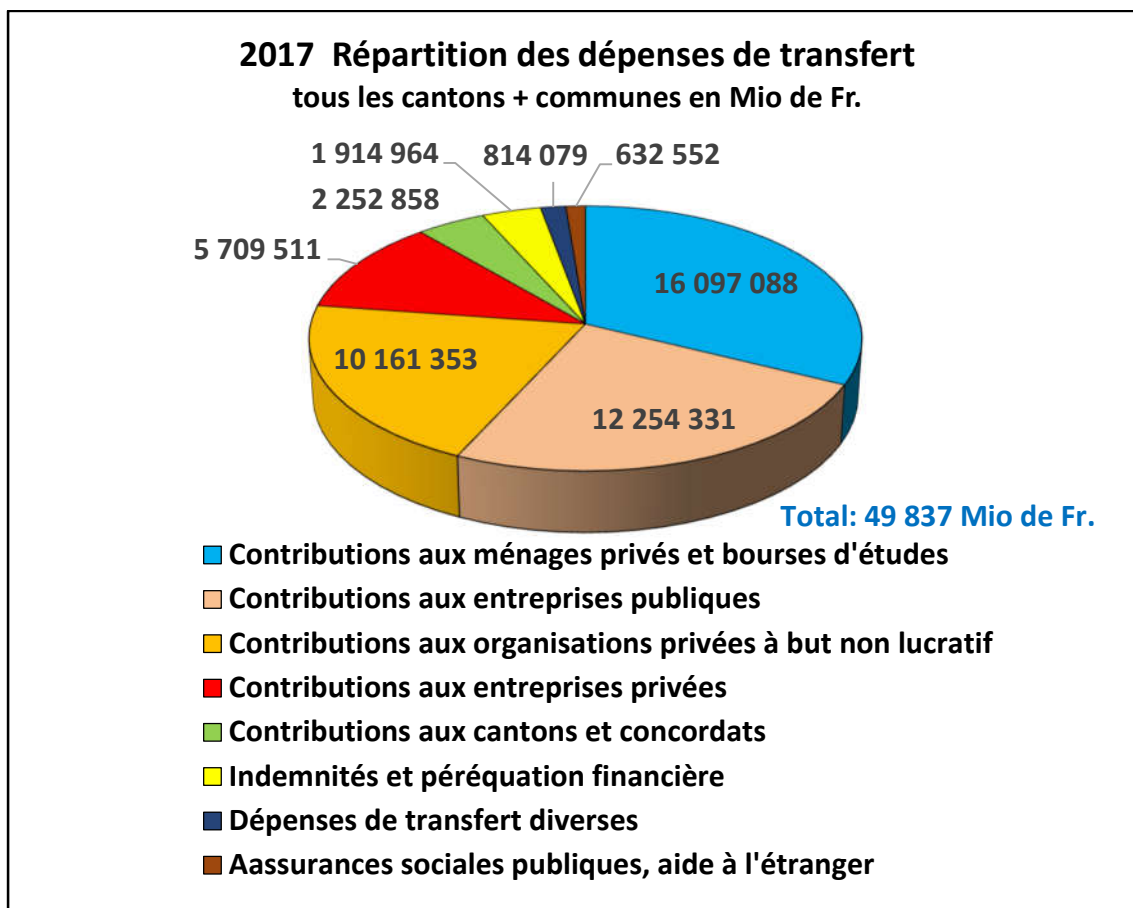
Le graphique suivant analyse ces dépenses et les compare avec Vaud, Zurich et la moyenne des cantons. On constate que Genève + communes a de loin les montants les plus élevés.



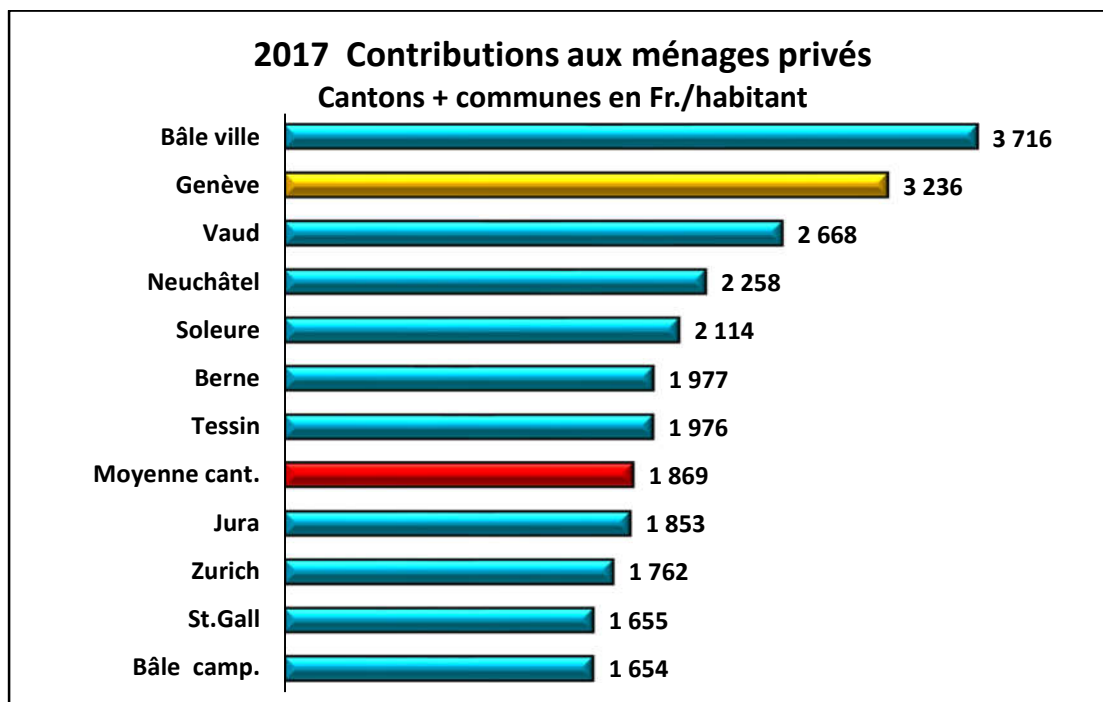
Les charges de transfert sont les plus importantes des cantons. Le graphique suivant montre les 11 cantons ayant ces charges par habitant les plus importantes. Deux cantons se détachent de la moyenne suisse, soit Bâle ville (+ 69%) et Genève (+65 %).



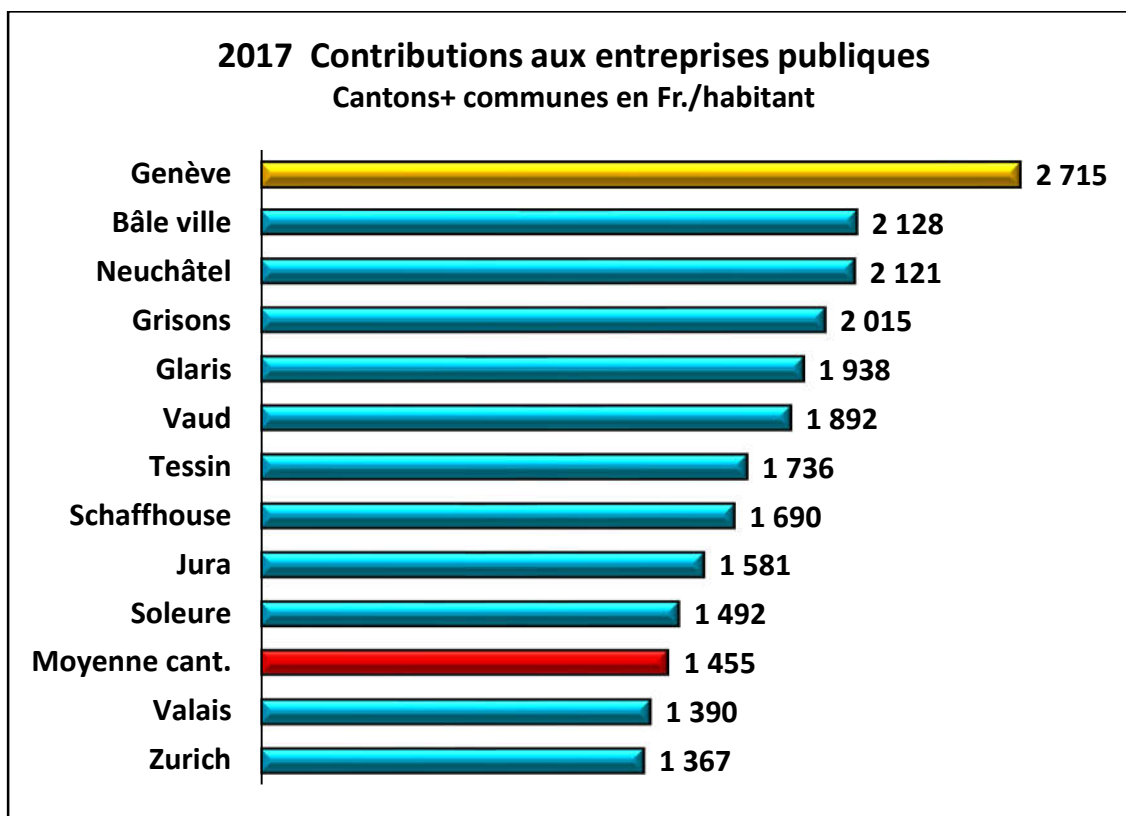
Parmi les dépenses de transfert, trois groupes représentent à eux seuls 77% du total. Ce sont les subventions aux ménages privés, les subventions aux entreprises publiques et les contributions aux organisations à but non lucratif. Le graphique suivant montre leur importance respective.



Le graphique suivant présente les 11 cantons ayant par habitant la contribution aux ménages privés la plus importante. Depuis 2015, ces contributions ont augmenté de 8.4% contre 4.5% pour l'ensemble des dépenses de transfert, signe que la part de la population sous le seuil de pauvreté a fortement augmenté de 2015 à 2017. Bâle et Genève dépassent la moyenne cantonale de respectivement 111% et 84%.

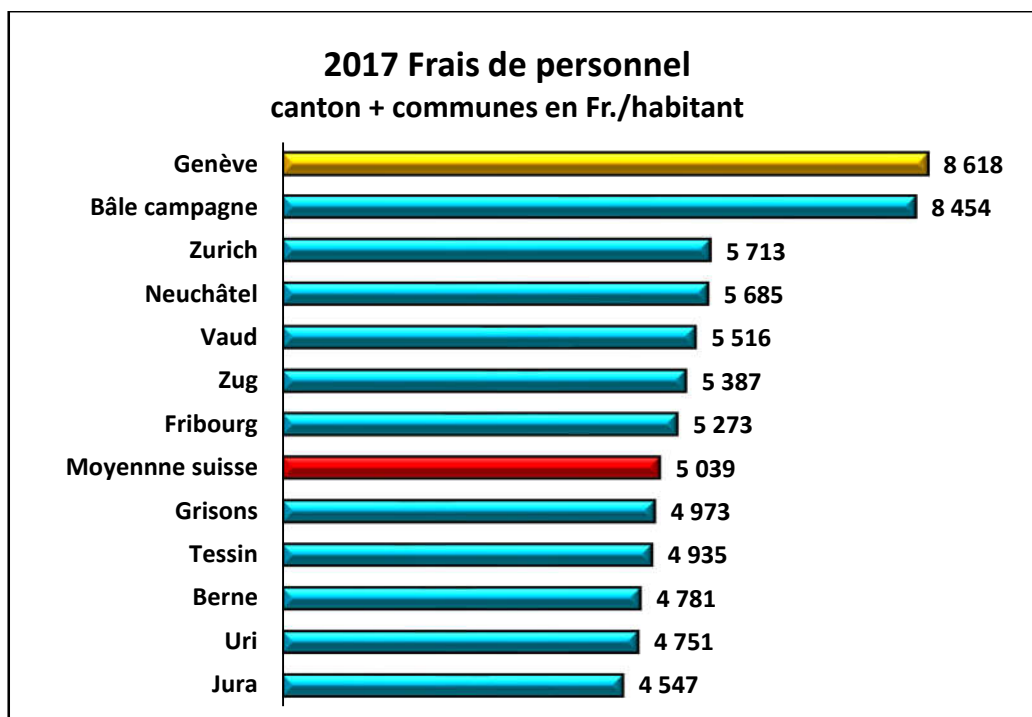


Le graphique suivant présente les cantons ayant la plus forte contribution aux entreprises publiques. A noter que depuis 2008 tous les hôpitaux cantonaux sont considérés au niveau fédéral comme entreprises indépendantes et leur déficit apparaît dans les comptes cantonaux comme subvention à entreprises publiques. Ici Genève dépasse de 87% la moyenne cantonale.

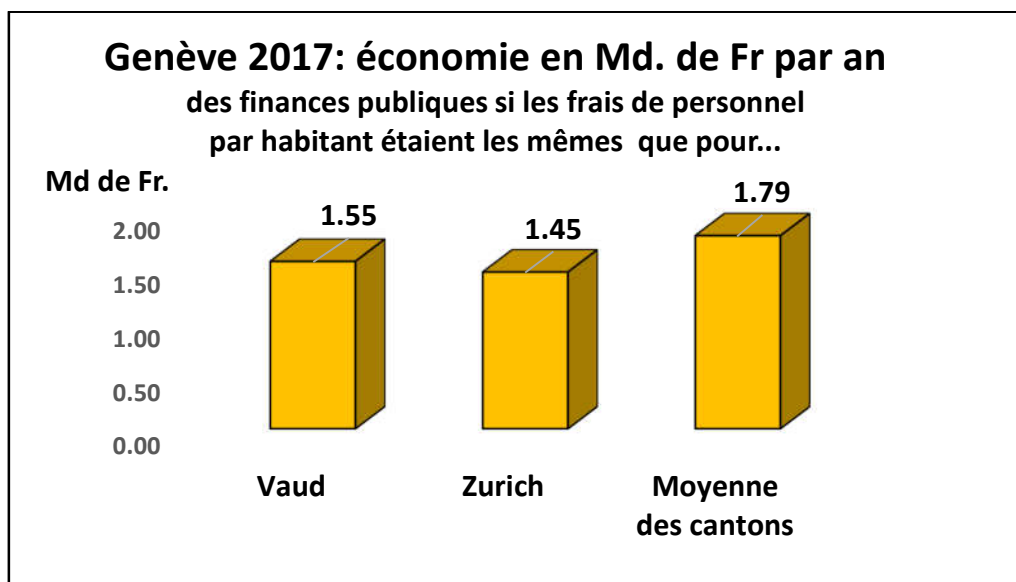


Après les charges de transfert, les charges les plus importantes sont celles de personnel.

Le graphique ci-après montre les 12 cantons ayant les charges de personnel les plus élevées. Avec 8618 Fr. par habitant, celles de Genève dépassent de 2 % celles de Bâle ville, 34% celles de Zurich, 36 % celles de Vaud et 42 % la moyenne des cantons.



Le graphique ci-dessous montre l'économie qui serait obtenue par Genève si sa charge de personnel par habitant équivalait à celle de Zurich, Vaud ou à la moyenne des cantons. En pourcentage des frais de personnel, cela représenterait une économie de respectivement 34%, 36%, et 42%.



A noter que les « Autres dépenses d'exploitation » qui se montaient pour Genève en 2017 à 1.22 Md de Fr et qui suivent celles-ci avec une forte corrélation, seraient aussi réduites en proportion, soit une économie probable supplémentaire de 400 à 500 Mio. de Fr. par an.